



EN LIGNE

ACTIVITÉS DES TRAVAILLEURS

ACADÉMIE MONDIALE DES TRAVAILLEURS SUR LA MANIÈRE D'ABORDER LES TRANSITIONS

RÉPONSES ET STRATÉGIES DES SYNDICATS

7 – 30 AVRIL 2026

 4 SEMAINES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

CONTEXTE ET RAISON D'ÊTRE

L'intelligence artificielle (IA), la transition numérique, la transition vers la formalité et la transition verte et juste transforment rapidement les marchés du travail et intensifient les incertitudes. Ces quatre (quad) transitions interconnectées redéfinissent les relations de travail, transforment l'organisation du travail, la dynamique du marché du travail, les exigences en matière de compétences et les relations industrielles. Elles affectent la qualité et la quantité des emplois tout en exerçant une pression sur les salaires, les droits, les systèmes de protection sociale, les structures de négociation collective et les stratégies syndicales. Pour les travailleurs et leurs organisations, ce moment exige une action proactive, de l'anticipation, de l'adaptation ainsi que de l'innovation afin de garantir les droits des travailleurs et d'éviter d'être laissés pour compte.

Depuis 2024, l'ACTRAV organise chaque année l'Académie mondiale des travailleurs (AMT) sur la manière d'aborder les transitions, la seule plateforme d'apprentissage mondiale qui aborde les quatre transitions dans le cadre d'une approche intégrée. Cette approche intégrée a permis aux organisations de travailleurs de mieux comprendre les perturbations, de tirer parti des innovations et d'élaborer des stratégies holistiques pour défendre les droits des travailleurs dans un contexte d'incertitude croissante. S'appuyant sur la forte participation et les stratégies concrètes développées lors des éditions 2024 et 2025, l'Académie qui se tiendra en 2026 met délibérément l'accent sur l'IA, en se concentrant sur l'IA ainsi que sa gouvernance, ses impacts et en traduisant l'apprentissage en outils syndicaux concrets pour la négociation, l'influence sur les politiques et l'action sur le lieu de travail. L'Académie aborde délibérément l'IA comme le fil conducteur qui relie toutes les transitions, au lieu de la traiter comme une transition autonome. L'Académie examine comment l'IA interagit avec la transition spécifique étudiée, comment elle l'accélère ou la remodèle afin de promouvoir des solutions syndicales holistiques et intégrées.

L'attention portée à l'intelligence artificielle est opportune et urgente. L'IA et la gestion algorithmique ne sont plus un problème de plateformes de travail numérique ou d'économie des petits boulots, mais s'infiltrent dans les secteurs traditionnels et les services publics. Ces technologies remettent en question les relations de travail ainsi que le rôle des organisations de travailleurs, exposent les travailleurs à des erreurs de classification, à l'instabilité des revenus et introduisent de nouveaux risques en matière de santé et de sécurité au travail ainsi que des risques souvent complexes pour la recherche d'un travail décent. Dans le même temps, elles créent de nouvelles opportunités pour les travailleurs et leurs organisations qui leur permettent d'innover et de renforcer leur influence dans les nouveaux débats sur la gouvernance.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a considérablement fait progresser ses travaux sur l'IA grâce à la plateforme de connaissance de l'Observatoire sur l'IA lancé en 2024 et à l'outil mondial de suivi des politiques sur les plateformes de travail numérique lancé en 2025. Les récentes recherches de l'OIT effectuées en 2025 sur l'IA et la numérisation dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail mettent en évidence une double réalité : si l'automatisation et les systèmes intelligents peuvent réduire les dangers et améliorer les pratiques, ils introduisent également des risques nouveaux, complexes et parfois cachés, contre lesquels les syndicats doivent être équipés pour y faire face.

Dans ce contexte, l'Académie mondiale des travailleurs 2026 arrive à un moment décisif pour aborder l'IA et ses intersections avec les trois transitions. L'Académie coïncide avec la 114^e Conférence internationale du travail de l'OIT, au cours de laquelle se tiendront des discussions sur l'établissement de normes en matière de travail décent dans l'économie des plateformes.

Pour les organisations de travailleurs, il s'agit d'une occasion historique de façonner des cadres de droits mondiaux sur la numérisation et l'IA afin de défendre la transparence algorithmique, les mécanismes d'application, les principes du travail décent, les droits relatifs aux données, la justice sociale et la transition juste.

S'appuyant sur les réalisations des éditions 2024 et 2025, l'Académie 2026 vise à renforcer la capacité des organisations de travailleurs à agir, à s'adapter, à anticiper et à innover, en influençant les politiques

nationales, en négociant des IA centrées sur les travailleurs et en se mobilisant autour des normes mondiales à venir. Elle appelle les syndicats à saisir les synergies et les opportunités entre l'IA, la numérisation, la transition vers la formalité et la transition verte et juste, en soutenant la vision plus large de l'ACTRAV des « syndicats en transformation ». Utilisant une approche d'apprentissage multimodale basée sur les compétences, l'Académie sera dispensée en ligne pendant quatre semaines, du 07 au 30 avril 2026 et sera suivie d'un webinaire post CIT pour traduire ses résultats en plans d'action syndicaux concrets.

OBJECTIFS DU COURS

Les objectifs spécifiques de la formation sont les suivants :

- i. Améliorer les connaissances, les outils et les capacités stratégiques des organisations de travailleurs pour relever les défis posés par les quatre transitions, en mettant l'accent sur l'intelligence artificielle pour agir, s'adapter, anticiper, innover, naviguer dans les transitions et influencer les politiques à tous les niveaux.
- ii. Donner aux organisations de travailleurs les moyens d'utiliser stratégiquement les normes internationales du travail pertinentes pour façonner la gouvernance mondiale de l'IA et du travail sur plateformes.
- iii. Identifier les enjeux des discussions OIT-CIT de 2026 sur la normalisation du travail décent dans l'économie des plateformes.
- iv. Identifier les interconnexions stratégiques de l'IA avec les transitions simultanées, à savoir : le numérique, la transition vers la formalité et la transition verte, en tirant parti des synergies et des opportunités et en créant de façon conjointe des approches syndicales holistiques, intégrées et axées sur les solutions.
- v. Faciliter l'échange entre pairs et la reproduction d'expériences nationales et sectorielles concrètes, d'approches négociées et de réussites, en mettant l'accent sur des stratégies réalisables.
- vi. Renforcer les compétences des travailleurs, plus précisément : transformationnelles, transversales et transférables. Leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement syndical, des politiques, une éducation et une formation, ainsi qu'un dialogue social et des stratégies de négociation collective holistiques et efficaces qui favorisent une IA transparente et centrée sur le travailleur ainsi qu'un travail décent.
- vii. Renforcer le réseau des anciens participants d'ACTRAV et la collaboration entre les organisations de travailleurs pour relever, collectivement, les défis posés par l'IA ainsi que d'autres transitions et promouvoir l'alignement sur les principes de transition juste et les normes de travail décent.

RÉSULTATS PÉDAGOGIQUES

Les résultats pédagogiques comprendront :

- i. Amélioration de la base de connaissances et des outils qui permettent de s'engager et d'avoir de l'influence avant la CIT de 2026 et dans les processus nationaux.
- ii. Des compétences accrues pour articuler l'interconnexion de l'IA avec d'autres transitions soutenues par une approche basée sur les compétences.
- iii. Une stratégie de développement syndical solide et transformatrice qui intègre des stratégies et des cadres politiques en matière d'IA centrés sur les travailleurs et sur l'être humain.
- iv. Plus d'autonomie et de responsabilité pour agir, s'adapter et innover.
- v. Le partage des connaissances sur les meilleures pratiques et la possibilité de les reproduire en ciblant tous les groupes de travailleurs.

STRUCTURE ET CONTENU DE LA FORMATION

L'Académie applique une approche modulaire, qui donne des résultats concrets orientés vers les syndicats, tels que des outils de négociation, des listes de contrôle de la gouvernance, des stratégies sur le lieu de travail et des actions de plaidoyer, entre autres. L'intelligence artificielle est le fil conducteur qui relie toutes les transitions et tous les modules. Au lieu de traiter l'IA comme un thème autonome, chaque module examinera comment l'IA interagit, accélère ou remodèle la transition spécifique étudiée. Les participants découvriront le Journal Quad qui sera utilisé dans les quatre modules pour intégrer progressivement leurs feuilles de route syndicales.

ORIENTATION DU COURS

Orientation du cours : Les participants rencontreront l'équipe de formation et auront une vue d'ensemble du cours, de la plateforme en ligne et des outils d'apprentissage numérique.

Module 1 : Intelligence Artificielle

Ce module vise à renforcer la connaissance en matière d'intelligence artificielle, notamment la gestion algorithmique, des travailleurs et de leurs organisations en les dotant des connaissances, des capacités et de la compréhension pratique nécessaires pour naviguer, questionner et négocier les systèmes d'intelligence artificielle dans une perspective centrée sur le travailleur et fondée sur les droits. Il permet aux syndicats de s'engager de manière critique dans l'adoption de l'IA et renforce leur position de négociation dans l'élaboration de cadres de gouvernance de l'IA équitables et transparents. Les principaux sujets à aborder comprennent :

- i. Compréhension pratique de l'IA, des algorithmes et de la gestion algorithmique ainsi que de leurs impacts, risques, implications en termes de genre, demande de compétences, implications en termes de requalification, notamment les tendances et opportunités spécifiques au secteur en matière d'IA pour les travailleurs et leurs organisations.
- ii. Utilisation stratégique des normes internationales du travail (NIT) pour renforcer le dialogue social et les programmes de négociation collective liés à l'IA, en garantissant des cadres de gouvernance de l'IA responsables, la protection des données et la gouvernance des connaissances pour traiter les implications éthiques et opérationnelles de l'IA sur le lieu de travail.
- iii. Le rôle des syndicats dans le façonnage de la gouvernance de l'IA et du travail sur plateforme conformément aux discussions de l'OIT-CIT de 2026 sur l'établissement de normes sur le travail décent dans l'économie des plateformes et à mobiliser des actions et un suivi au niveau national.
- iv. Initiatives réussies, illustratives et novatrices menées par les syndicats en matière d'IA pour renforcer les représentations de diverses catégories de travailleurs ainsi que les compétences requises pour la transformation des syndicats à l'ère de l'IA.

Module 2 : Transition Numérique

Ce module aborde la transition numérique complète au-delà de l'IA. Il examine comment la transition numérique continue d'avoir un impact sur les droits et les besoins en compétences, notamment en transformant les modèles d'organisation syndicale numérique. Grâce à ce module, les syndicats renforcent leur capacité à anticiper les changements, à mener des innovations numériques centrées sur les travailleurs et à défendre le travail décent dans un monde de plus en plus numérique. Les résultats du module comprennent des pratiques de négociation nationales/sectorielles concrètes et négociées, ainsi que des modèles numériques dirigés par les syndicats, clairement liés à des actions syndicales mondiales réussies. Les principaux sujets à aborder comprennent :

- i. Comprendre la transition numérique, y compris les technologies émergentes, les tendances, les dynamiques liées au genre et leurs implications pour tous les travailleurs et syndicats.

- ii. Examiner comment la numérisation et l'IA interagissent, façonnant les droits du travail, les besoins en termes de compétences et mettant en lumière les défis en matière de SST qui nécessitent une action syndicale proactive.
- iii. Tirer parti des outils numériques en faveur du pouvoir des syndicats, pour renforcer l'organisation, la négociation collective, la représentation et la prestation de services, comprenant des listes de contrôle pratiques pour les syndicats.
- iv. Reproduire à plus grande échelle les initiatives numériques syndicales mondiales et sectorielles réussies, les modèles de représentation numérique des travailleurs et renforcer les compétences dont les syndicats ont besoin pour agir, s'adapter et innover dans l'ère numérique guidée par l'IA.

Module 3 : Transition Vers la Formalité

Ce module se concentre sur la manière dont l'IA et la transition numérique facilitent l'informalité, mais redessinent également les voies d'accès à la formalité. L'accent sera mis sur les travailleurs des plateformes et sur les nouvelles catégories de travail dans tous les secteurs. Il s'agit notamment de comprendre les risques, les opportunités et les points d'entrée pour les syndicats afin de faire progresser les processus de formalisation menés par les travailleurs, en s'inspirant des innovations menées par les syndicats dans le monde entier.

Les principaux sujets à aborder comprennent :

- i. Le point de vue des travailleurs sur l'IA et la transition numérique, l'informalité et les voies de transition vers la formalité dans différents secteurs.
- ii. Faire progresser la formalisation menée par les travailleurs en utilisant la recommandation n° 204 de l'OIT, les résultats de la CIT de 2025 sur la transition vers la formalité et anticiper la manière dont la finalisation par la CIT de 2026 de la convention sur les plateformes de travail soutiendra les transitions vers la formalité et identifiera la manière dont les organisations de travailleurs peuvent se positionner pour tirer parti de ces outils de l'OIT.
- iii. Innovations menées par les syndicats : reproduire à plus grande échelle les initiatives et les modèles syndicaux mondiaux et sectoriels qui ont fait leurs preuves afin de garantir une formalisation de l'économie informelle centrée sur les travailleurs, en établissant un lien entre les cas, les normes, l'organisation et les stratégies qui influencent les politiques.

Module 4 : La Transition Verte et Juste

Ce module se concentre sur l'IA, la numérisation, le climat, la transition verte et juste. Il positionne la transition juste en tant que question climatique mais en tant que stratégie de négociation. En renforçant la solidarité, la négociation collective et les stratégies innovantes, ce module permet aux organisations de travailleurs de mener les transitions vers un avenir du travail vert, juste et centré sur les travailleurs. Les résultats du module comprennent des actions de transition écologique et numérique sur le lieu de travail, un ensemble de clauses modèle pour la négociation collective verte sur le lieu de travail, ainsi que des stratégies d'influence des NDC et des feuilles de route syndicales.

Les principaux sujets à aborder comprennent :

- i. Lier l'IA, la numérisation ainsi que la transition écologique et appliquer les principes de la transition juste aux changements technologiques verts sur le lieu de travail, en garantissant le dialogue social, le travail décent et la répartition équitable des avantages de l'IA pour les travailleurs.
- ii. Négociations collectives vertes et dialogue social pour une transition juste ainsi que leçons pour que les syndicats s'adaptent, anticipent et innover.
- iii. Expériences nationales et sectorielles concrètes, innovations et dialogue social sur les contributions déterminées au niveau national (NDC) et le suivi des actions.
- iv. Les participants élaborent une feuille de route syndicale qui consolide les contributions du Journal Quad, qui tire parti de l'IA et des transitions interconnectées pour relever un défi sur le lieu de travail ou au niveau national, en proposant des solutions fondées sur des approches centrées sur les travailleurs, le dialogue social, la justice sociale et les principes d'une transition juste.

Le Webinaire de Suivi de la CIT 2026

Le webinaire interactif de suivi des discussions et des résultats de la CIT 2026 aura lieu au cours du troisième trimestre 2026 et s'adressera aux participants en ligne qui auront réussi. Cette approche vise à soutenir l'apprentissage, à favoriser le changement et l'impact, à traduire les discussions de haut niveau et à intégrer les résultats dans les contextes locaux et les stratégies syndicales des participants, à approfondir la mise en réseau des syndicats, à fournir des ressources et un soutien supplémentaires de la part de l'OIT-ACTRAV et à avoir un impact durable pour les organisations de travailleurs qui s'engagent dans l'intelligence artificielle, la transition numérique et le travail sur plateformes. Grâce à ce webinaire, les participants auront l'occasion de rester dans la dynamique et de mener des changements significatifs au sein de leurs organisations, en mettant à jour leurs feuilles de route pour la mise en œuvre et le plaidoyer au niveau national.

MÉTHODOLOGIES

Apprentissage interactif en ligne : ce cours en ligne de quatre semaines allie pistes d'apprentissage individuelles et interaction de groupe grâce à des salles de classe virtuelles. Les participants utiliseront l'environnement d'apprentissage numérique eCampus du CIF-OIT pour favoriser l'interaction, la recherche de consensus, l'apprentissage partagé et la création conjointe de solutions. Tous les modules, matériels et outils sont accessibles sur ordinateur, tablette ou smartphone. Des contrôles de connaissances grâce à de courts quiz favoriseront le développement continu des compétences.

Sessions dirigées par des experts : les spécialistes de l'OIT ACTRAV, les experts thématiques et les personnes ressources de la CSI animeront des webinaires hebdomadaires de 2 heures qui proposeront des résolutions de problèmes en temps réel, des scénarios pratiques et des conseils actualisés sur les directives et les transitions pertinentes.

Apprentissage flexible et accessible : le programme allie apprentissage synchrone (rythme autonome) pour s'adapter aux responsabilités professionnelles et syndicales des participants et apprentissage asynchrone (activités collaboratives en direct) à l'aide d'outils d'apprentissage numériques modernes. Le cours s'appuiera sur les expériences pertinentes, les pratiques actuelles, les visions et les leçons des participants.

Le Journal Quad (outil d'apprentissage récurrent dans tous les modules) : Les participants tiendront un Journal Quad tout au long de l'Académie qui fera office d'instrument d'apprentissage structuré et récurrent. Les entrées du Journal consolideront l'analyse progressive du participant et seront utilisées pour élaborer la feuille de route finale au cours de la dernière semaine (travail final).

Interaction, évaluation et soutien : activités hebdomadaires d'évaluation par les pairs pour stimuler l'interaction attendue de la part des participants lorsqu'ils doivent lire les réponses postées par leurs pairs, commenter les réponses d'au moins un autre participant et fournir un retour d'information positif. L'équipe de formation et les tuteurs aideront les participants à interagir les uns avec les autres et les aidera à remplir toutes les exigences essentielles du cours, telles que les réflexions hebdomadaires, les devoirs et les projets de groupe. L'équipe de formation guidera les participants dans la détermination et l'élaboration de plans et de stratégies pratiques d'« application de l'apprentissage » à mettre en œuvre au niveau du pays ou de l'entreprise. À la fin du cours l'évaluation standard du CIF-OIT sera effectuée.

PAYS CONCERNÉS ET PARTICIPANTS CIBLES

Cette Académie donne la priorité à l'inclusion et à la diversité, en veillant à ce que les dirigeants ainsi que les représentants syndicaux de tous horizons soient préparés à relever les défis de l'avenir du travail. Les dirigeants syndicaux et les représentants des structures de jeunes travailleurs et de femmes présentant les profils suivants seront invités à participer :

- i. Expérience en matière de soutien juridique ou d'organisation dans le domaine des travailleurs des plateformes et des économies informelles.
- ii. Expérience dans les domaines du numérique, de l'IA, de la transition vers la formalité et des transitions vertes et justes, comprenant des engagements dans le dialogue social, la négociation collective, la recherche et l'analyse politique.
- iii. Anciens participants de l'Académie mondiale des travailleurs CIF-OIT-ACTRAV 2024 et 2025 sur la manière d'aborder les transitions.
- iv. Les représentants des travailleurs se préparent à participer à la Conférence internationale du travail (CIT) 2026.

Afin d'assurer la parité hommes-femmes, les organisations de travailleurs seront invitées à recommander deux candidats dotés de qualifications égales, dont au moins un doit être une femme ayant les mêmes qualifications et la même expérience dans ce domaine.

Les participants nominés doivent :

- i. Avoir le rôle et la responsabilité syndicale qui permettent de tirer le meilleur parti de l'opportunité de formation ;
- ii. Avoir la capacité d'appliquer les connaissances et les compétences acquises en participant à la formation, dans leur rôle syndical et dans leur environnement.
- iii. Être prêts à partager leurs connaissances ainsi que leurs compétences avec d'autres représentants syndicaux et d'autres organisations ;
- iv. Disposer du temps et des ressources nécessaires (accès à internet) pour suivre la formation ; et,
- v. Disposer de compétences techniques (de base) en matière de technologies de l'information leur permettant de suivre avec succès une formation en ligne.

L'ACTRAV-CIF-OIT attend des organisations syndicales qu'elles soutiennent pleinement les participants sélectionnés dans la réalisation des activités et des exigences du cours. Les organisations sont également censées apporter leur soutien à la mise en œuvre de l'application des plans d'apprentissage après la formation.

APPLICATION DE L'APPRENTISSAGE ET SUIVI APRÈS LA FORMATION

Après la formation, l'ACTRAV-CIF-OIT organisera des webinaires à intervalles réguliers afin d'offrir une formation continue aux participants au cours. Ces webinaires seront également l'occasion d'entretenir les conversations, d'assurer le suivi de l'application de l'apprentissage par les participants, de partager les connaissances des événements actuels et de renforcer le réseau des syndicats régionaux. Le partage régulier des publications pertinentes de l'OIT, telles que les notes d'orientation et les newsletters, complètera le volet post-formation. En outre, ACTRAV-CIF-OIT peut envoyer de brefs sondages aux organisations participantes pour s'assurer que tous les gains ou améliorations obtenus par les organisations de travailleurs sont saisis et partagés dans des interventions de formation ACTRAV similaires.

INFOS

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS
VEUILLEZ CONTACTER**

Centre international de formation de l'OIT
Programme des Activités pour les Travailleurs (ACTRAV)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

actrav_turin@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9719408